

Maître d'ouvrage :  
**Syndicat Mixte Loire et Goulaine**

*Compte rendu de la réunion du 15 octobre 2020  
Palais des Congrès du Loroux-Bottereau, 9h30*

## COMPTE RENDU DU REUNION

*Comité de pilotage de lancement de l'étude d'évaluation du contrat territorial du bassin versant de la Goulaine 2016-2020*

*Rédacteurs :*

*Laurent BOUCHET – Envilys*

*Yvonnick FAVREAU -Hydro Concept 06.79.29.13.76 pole.hydromorphologie@scop-hydroconcept.com*

## OBJECTIFS DE LA REUNION

- Présenter au Comité de PIlotage (COFIL) le projet et les bureaux d'étude
- Présenter la méthodologie d'évaluation du contrat territorial 2016-2020 :
  - Volet pollutions diffuses
  - Volet milieux aquatiques
- Attentes/craintes autour de cette évaluation
- S'assurer une bonne compréhension du projet par les participants
- Discussions et échanges

## PARTICIPANTS

	Nom	Prénom	Organisme		
1	THIBERGE	Antoine	Fédération des maraichers nantais		excusé
2	BOISSINOT	Laura	Fédération des maraichers nantais	présent	
3	Charpentier	Jean-Louis	Chambre d'agriculture 44		excusé
4	DENIAUD	Chantal	Chambre d'agriculture 44		
5	DELAVERGNE	Angelina	Chambre d'agriculture 44		excusée
6	ARDOIS	Pauline	Chambre d'agriculture 44	présent	
7	PINEAU	Ludovic	Chambre d'agriculture 44	présent	
8	BROEKARTS	Daniëlle	GAB		
9	LEROY	Rogers	La Gaule Nantaise	présent	
10	MOUREN	Vincent	fédération de pêche 44		excusé
11	GAUDIN	Jacques	La Gaule Nantaise		excusé
12	BABOULENE	Elise	Nantes Métropole	présent	
13	COUTURIER	Christian	SYLOA (SAGE Estuaire de Loire)		excusé
14	ROHART	Caroline	SYLOA (SAGE Estuaire de Loire)	présent	
15	Monsieur le Directeur		Fédération départementale des chasseurs		
16	BILLARD	Francis	Association des Chasseurs de Gibier d'Eau des marais de Goulaine	présent	
17	PINEAU	Gilbert	Association foncière de St-Julien-de-Concelles		excusé
18	BOUYER	Michel	Association foncière de Divatte/Loire		excusé
19	BOURLES	Guy	LPO	présent	
20	MARCHAND	Jean-Michel	LPO	présent	
21	DUPRE	Michel	Terre en vie		
22	AUDOUIN	Mickaël	Lycée de Briacé		excusé
23	HARDY	Vincent	Région Pays de la Loire	présent	
24	MOREAU	Alexandre	Région Pays de la Loire / Mauges Communauté		excusé
25	LEFFRAY	Yohann	Communauté de communes Sèvre et Loire		
26	BAUDOUIIN	Alexandre	Communauté de communes Clisson Sèvre et Maine Agglo		excusé
27	COIGNET	Thierry	élu SMLG - membre du bureau	présent	
28	MARCHAIS	Jean-Pierre	élu SMLG - membre du bureau	présent	
29	METRO	Chantal	élu SMLG - membre du bureau	présent	
30	JOUNIER	Jean-Marc	élu SMLG - membre du bureau		excusé
31	CUCHOT	Fabrice	élu SMLG - membre du bureau	présent	
32	MENARD	Jean-Marc	élu SMLG - membre du bureau		
33	BERNARD	Stéphane	élu SMLG - membre du bureau	présent	
34	MOREL	Jean Marie	élu SMLG - membre du bureau		
35	MARIE	Stephane	élu SMLG	présent	
36	DAUTAIS	Jean-Pierre	élus SMLG	présent	
37	MONCORGER	Jacques	élus SMLG	présent	
38	BERTIN	Pierre	élus CG (ancien président du SMLG)		excusé
39	PARIZY	Alain	DDTM/OFB		excusé
40	DAMAIN	Emmanuel	DDTM/OFB		excusé
41	BARBERET	Thierry	DDTM/OFB		
42	MORICEAU	Bernard	DDTM/OFB	présent	
43	LESTRAT	Isabelle	Agence de l'eau	présent	
44	PONTHIEUX	Hervé	Agence de l'eau	présent	
45	BOURSE	Fabienne	Conseil Général de Loire Atlantique		
46	LUQUIAU	Charlotte	Conseil Général de Loire Atlantique		excusé
47	LEROY	Laurence	SMLG	présent	
48	THIERY-COLLET	Jonathan	SMLG	présent	
49	FAVREAU	Yvonnick	HYDROCONCEPT	présent	
50	BOUCHET	Laurent	ENVILYS	présent	

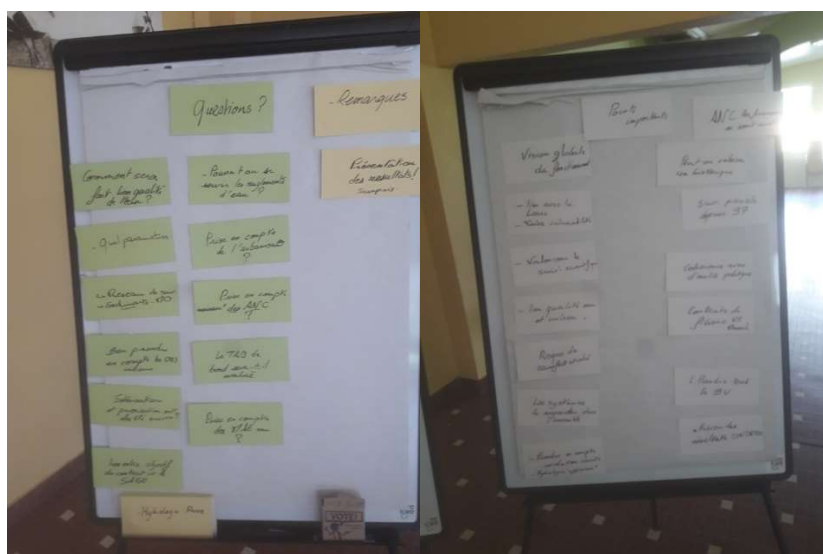
## PRESENTATION

### Diaporama

La présentation projetée au cours de la réunion est disponible en annexe de ce compte-rendu.



### Photographies du Comité de Pilotage



## OBSERVATIONS/REMARQUES

<b>INFORMA TIF</b>	- Incompréhension sur l'ordre du jour. Une présentation des résultats était attendue par certaines personnes. Un ordre du jour détaillé avait été intégré aux invitations.
------------------------	--

<b>POINTS IMPORTANTS</b>	- Par rapport aux spécificités du contrat, il est important d'avoir une vision globale du système, de mettre en lien les deux volets et que ce ne soit pas une analyse « compartimentée ».
	- L'évaluation doit être faite sur l'ensemble des milieux du territoire, sans se focaliser en particulier sur un milieu précis comme le marais.
	- Milieu particulier, qui présente un lien hydraulique avec la Loire, des milieux diverses, et une forte vulnérabilité.
	-L'analyse doit prendre en compte les objectifs initiaux, et vérifier si ceux-ci sont toujours actuellement pertinents.
	-Un lien entre les enjeux du SAGE (actuellement en consultation publique) et ceux du contrat sera à réaliser.
	-Des résultats synthétiques et pédagogiques sont attendus en cours de réunion, mais également à la fin de l'étude.
	-Il est important de notifier dans l'étude que les changements globaux et notamment climatiques vont amplifier les problèmes actuels, notamment en terme d'hydrologie.
	-Le futur programme d'actions doit être construit en cohérence avec les politiques en place et zonages réglementaires (exemple Natura 2000).
	-Contrat de filière : Sur le territoire, la profession agricole met en œuvre des contrats de filières. Un contrat de filière maraichage et un contrat de filière viticole ont été mis en place sur le bassin versant de la Goulaine. Ces contrats vont rentrer en phase d'évaluation, il sera nécessaire d'intégrer les résultats des différentes évaluations qui visent aussi des améliorations de pratiques sur le territoire.
	-Il serait pertinent de valoriser l'historique des données, et des chroniques disponibles ? (voir texte sous les tableaux).

## QUESTIONS / ECHANGES

QUESTIONS	ELEMENTS DE REPONSE
Est-ce que cette étude va aboutir à la modification ou l'amélioration des règlements d'eau des ouvrages du territoire ?	Non, ce n'est pas le but de l'étude. Cependant, les éléments travaillés au cours de cette étude pourront être valorisés et utilisés dans ce sens.
- Prise en compte de l'urbanisation dans l'analyse ?	L'étude va s'intéresser à l'occupation du sol du territoire, intégrant l'urbain mais également d'autres usages. Cependant, il ne sera pas étudié la dynamique d'urbanisation ni l'impact de cette évolution.
- Y a-t-il eu une sectorisation ou une priorisation des cours d'eau ayant bénéficiés d'actions ?	Un diagnostic sur l'ensemble des cours d'eau du territoire (plus de 300 km) a été fait durant la précédente étude préalable. Cela a permis de sectoriser effectivement certains secteurs, en lien avec les enjeux du territoire (notamment de s'intéresser aux têtes de bassin versant et en mettant en œuvre les actions depuis l'amont).
-Des points spécifiques, concernant par les acteurs locaux, seraient intéressants à prendre en compte ou au moins à en prendre connaissance (exemple des actions non prévues au départ comme les MAE)	- Des questionnaires (web et papiers) vont être envoyés aux acteurs locaux, partenaires techniques et financiers, et aux structures afférentes. Des entretiens directs sont prévus, notamment auprès du monde agricole. Ce sont ces sujets et ces remontées qui sont attendus.
-Importance de s'intéresser aux objectifs chiffrés	L'analyse de la stratégie comprends un analyse critique des objectifs fixés, leur pertinence au regard des enjeux et des autres politiques publiques, notamment le SAGE. Toutefois il est important de noter que des objectifs chiffrés ne sont pas possible sur tous les aspects d'un plan d'actions.
-Importance de regarder les systèmes agricoles en place, et les particularités du territoire (type de sous-sol, de sol ...)	L'évaluation se doit d'apporter des conclusions en intégrant le contexte agricole et pédoclimatique local. Le vulnérabilité du milieu est par exemple très variables entre des sols très sableux et des sols moins perméables.  Il est précisé que l'évaluation s'appuyera sur une analyse technico-économique (coût/bénéfice) mais également sur une approche basée sur la perception des acteurs quant aux objectifs et à la mise en œuvre des actions du Contrat.
-Lien avec la qualité de l'eau, et du réseau de suivi sédiments - MO	Un partie des pollutions sont adsorbées sur les particules de sol qui se retrouvent dans les sédiments et les matières organiques. C'est une composante importante qui doit être prise en compte. Toutefois elle est très complexe c'est pourquoi le syndicat est partenaire d'un projet scientifique qui étudie la question et dont les premiers résultats seront validés dans 2 à 3 ans.

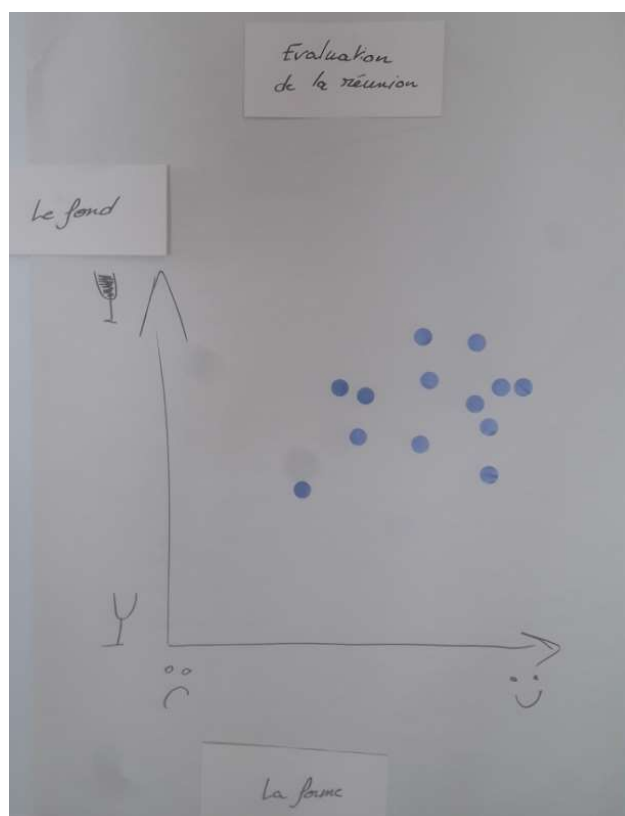
Une question intervient au sujet des indicateurs, qui ont l'air d'être essentiellement sur la qualité de l'eau. Il est répondu que d'autres indicateurs sont intégrés, notamment biologique, de l'AELB ou du syndicat. Des chroniques assez longues sont disponibles sur 4 stations en marais, qu'il conviendra de s'intéresser. Cependant, le cœur de la demande est bien d'évaluer l'impact des actions sur le milieu, via les suivis avant/après travaux.

## PROCHAINES ETAPES

Le travail de la phase 1 va démarrer en suivant. Les prospections de terrain (volet pollution diffuses et milieux aquatiques) sont programmées dans les semaines qui viennent. Il est d'ailleurs rappelé que les personnes intéressées pour accompagner les opérateurs sur le terrain sont les bienvenus (contact :Jonathan THIERY-COLLET, 02.40.54.54.61, [thierycollet.smlg@orange.fr](mailto:thierycollet.smlg@orange.fr)).

La fin de la phase 1 (analyse des données et bilan) est prévue pour décembre 2020-janvier 2021.

## EVALUATION REUNION :



Rédaction du CR	Validation du CR
Y FAVREAU – Hydro Concept L BOUCHET - Envilys le 15/10/2020	SMGL 13/11/2020